



NON A L'AGGRAVATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !



Syndicat National Autonome des Personnels d'Administration et d'Intendance



Syndicat National des Collèges et des Lycées



Syndicat National des Ecoles Publiques



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire



Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré



Syndicat des Agrégés de l'Enseignement Supérieur



Syndicat Pluraliste et Indépendant de l'Éducation Nationale

Monsieur le Ministre,

Les rapports officiels les plus récents confirment tous l'allongement de la durée hebdomadaire de travail (40 à 44 heures) et la dégradation des conditions d'exercice des professeurs.

- Multiplication des postes partagés.
• Généralisation des emplois du temps « à trous ».
• Développement de la « réunionite » sous de multiples prétextes.
• Mise en place d'une deuxième journée de prérentrée et d'une journée dite de solidarité.

Dans ce contexte, l'instauration cette année de deux nouvelles demi-journées de rattrapage pour le lundi 2 septembre, déjà travaillé par les enseignants, apparaît comme un manque de considération pour le difficile travail des professeurs.

De plus, l'annonce que vous avez faite en septembre d'un projet de calendrier triennal 2014-2017 prévoyant systématiquement une prérentrée des professeurs entre le 28 et le 31 août est reçue comme une véritable provocation.

Les signataires de la présente vous demandent instamment :

- D'annuler le rattrapage de la journée du 2 septembre 2013 ;
➤ De prévoir des prérentrées des professeurs d'une seule journée, au début du mois de septembre ;
➤ De modifier les textes afin de réduire le nombre des réunions ;
➤ De réduire au maximum le nombre des postes partagés et les contraintes pesant sur l'élaboration des emplois du temps.

Table with 3 columns: Nom-Prénom, Etablissement (Nom, ville, académie), and Signature. It contains 6 empty rows for data entry.

